



## Compte-rendu du CSAL du 24/03/2026 après-midi

### ➤ 1. Les emplois de la DDFIP 39 au 01/01/2026

Diminution de 550 emplois en ETP sur la loi de finances.

Pour cacher la misère, un changement du référentiel des emplois a été effectué : le tagerfip a été abandonné (nombre d'emplois par service dans le département, maintenant sont pris en compte les ETP (équivalent temps plein)).

La DDFiP n'a pu nous fournir le nombre de suppression d'ETP du département mais uniquement le nombre d'ETP qui a été accordé au Jura : 325 (le nombre d'emplois figurant au TAGERFIP au 1<sup>er</sup> septembre 2025 était de 347)

Ces 325 ETP sont répartis par services et par catégorie.

Le DDFiP a précisé qu'en cas de surnombre dans un service, il n'y aurait pas de départ obligatoire d'agents, que tout devrait se faire naturellement par les mutations et les retraites.

Les règles RH ne semblent pas encore fixées très clairement : que se passe t'il notamment quand une personne est nommée sur un poste correspondant à 0,5 ETP, est-elle en position fixe ou ALD ...

Tout reste flou ...

La conclusion de ce nouveau référentiel, est que pour beaucoup de services, il faudra travailler avec encore moins d'agents.

### ➤ Questions diverses

Concernant la possibilité d'un nouvel NRP dans le Jura à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, le Directeur indique qu'il considère qu'il serait difficile de faire plus dans le Jura, mais pour reprendre ses termes, il n'est pas éternel et il ne s'engage pas pour son successeur.

Les représentants de la CGT Finances Publiques  
Damien Bresson et Valérie Fiacre